

La réputation dont jouit à l'étranger l'organisation des colonnes sanitaires bavaroises s'est révélée dans le fait que les délégués de la Croix-Rouge suisse sont venus l'étudier, afin d'en tirer instruction pour leur pays.

A la suite des résolutions prises par l'assemblée, le personnel de la Croix-Rouge est protégé contre les conséquences dommageables de son service en temps de guerre par les dispositions de la loi impériale du 31 mai 1901, de même que des prescriptions spéciales le garantissent en cas d'accident en temps de paix et assurent des secours aux familles restées dans le besoin.

Les trains mobiles, les trains de réserves de même que le personnel nécessaire sont toujours tenus prêts tant pour le fonctionnement en cas de mobilisation que pour le service à l'intérieur. 48 médecins se sont inscrits pour le service sur le théâtre des opérations et 908 pour le service interne. L'assistance volontaire peut en cas de guerre compter, à l'intérieur du pays, sur un total de 3257 lits dans les hôpitaux auxiliaires et de 6078 chez les particuliers ou institutions privées. La Société a en vue l'achat d'une baraque transportable et a obtenu à cet effet de l'assemblée générale les crédits nécessaires.

La Croix-Rouge bavaroise a continué à récolter des dons pour les troupes allemandes au sud-ouest de l'Afrique; les dons en argent se sont élevés à la somme de Mk. 54,970 61 et en nature à une valeur de Mk. 41,781 90. En outre quatre membres de la colonne sanitaire de Munich sont à l'œuvre dans les hôpitaux sud-africains.

LE MÉDECIN GÉNÉRAL D^r JULIUS PORT ¹

(Nécrologie).

Le 8 novembre 1905, à l'âge de soixante et onze ans, s'est éteint, à Nuremberg, le D^r Julius Port, ce maître incontesté dans l'art de l'improvisation des moyens de secours. Un service solennel a été célébré en l'honneur de sa mémoire.

¹ Nous empruntons plusieurs détails de cette nécrologie au périodique *Der Deutsche Kolonnenführer*, 1905, n° 23, 15 décembre.



LE MÉDECIN GÉNÉRAL D^r JULIUS PORT

Son nom est indissolublement lié à tout le développement du service sanitaire militaire et des colonnes sanitaires; c'est lui qui a fait en particulier des colonnes bavaroises ce que celles-ci sont actuellement.

Fils d'un inspecteur d'hôpital, le Dr Port, né le 18 nov. 1834, fit rapidement son chemin dans les troupes sanitaires de l'armée, et participa en qualité de médecin de bataillon à la guerre de 1866. En 1870-71, il prit part, à la tête d'une compagnie sanitaire, à la guerre franco-allemande et assista aux plus grandes batailles. Puis il reprit ses fonctions civiles et ses cours. Il fut successivement nommé médecin d'état-major, médecin en chef, puis médecin général. Il se retira à Nuremberg où il resta jusqu'à la fin de ses jours.

Il possédait une puissance de travail remarquable, et il est difficile de décrire les services immenses rendus par lui dans le domaine de l'art du pansement et de l'improvisation des moyens de secours, branche dont il s'était de bonne heure fait une spécialité. Le soulagement des militaires blessés fut pour ainsi dire la pensée directrice de sa vie.

Dès 1867, il publiait des études sur le pansement à la guerre et porta le plus vif intérêt à l'application de l'antisepsie sur les champs de bataille. Depuis 1878, il se consacra plus étroitement encore aux travaux d'improvisation, et ce fut en raison de sa remarquable compétence en cette matière qu'il fut couronné en 1883 par le Comité international.

On se souvient qu'en décembre 1881¹, le Comité international de la Croix-Rouge avait en effet ouvert trois concours parallèles sur l'improvisation des moyens de secours: l'un concernait les moyens de traitement, le second les moyens de transport, le troisième l'installation complète d'une ambulance. Le Dr Port remporta le prix dans les deux premiers concours, ceux auxquels il se présenta, et deux récompenses de 2000 francs chacune, lui furent à cette occasion décernées par notre Comité, ou plutôt par le jury international désigné par lui². Ses mémoires furent, en 1884, publiés en volume³ sous le titre de *Taschenbuch der feldärztlichen Improvisationstechnik*. Cet ouvrage constitue un manuel de 300 pages,

¹ Voy. *Bulletin*, T. XIII, p. 5.

² Voy. *Bulletin*, T. XIV, p. 141.

³ Stuttgart, F. Enke, 1884.

avec 188 illustrations et une table analytique facilitant les recherches. Il fut successivement traduit en une quantité de langues, ce qui est la meilleure preuve de sa valeur pratique et universelle. En 1884, à l'occasion de la 3^{me} conférence internationale des sociétés de la Croix-Rouge, tenue à Genève, le Dr Port fut appelé à y faire une conférence sur le même thème, soit sur l'improvisation des moyens de secours pour les blessés. La conférence fut donnée le 3 septembre 1884 au manège de la caserne et accompagnée de démonstrations techniques. Il avait, en effet, exposé tout un matériel pour illustrer sa causerie. M. le Dr Ferrière en a rendu compte en détail en son temps dans le *Bulletin* ¹.

En 1898, le Dr Port fit paraître son *Anleitung zu ärztlichen Improvisationsarbeiten* qui a été officiellement adoptée par le ministère de la guerre et forme actuellement la base de l'instruction des élèves du service de santé et des infirmiers militaires. C'est lui qui a introduit le pansement flexible et a rendu ainsi possible le transport des soldats blessés grièvement jusque dans leur patrie sans changement de pansement.

Il voua toute son attention à l'instruction des colonnes sanitaires, car il voyait dans ces formations le véritable complément du service officiel. Et son influence dans ce domaine a été si grande que partout où des colonnes sanitaires existent, c'est d'après sa méthode qu'elles sont instruites. Le centre de son enseignement résidait dans l'improvisation de brancards et de moyens divers pour le transport des blessés, dans l'aménagement à cet effet de véhicules de toute sorte, dans l'invention de procédés appropriés pour l'embarquement des blessés sur les bateaux ou dans des wagons, de même que dans la confection d'appareils pour les membres cassés. Il excellait aussi dans l'aménagement des locaux destinés à recevoir des blessés et savait, dans cette partie importante du service volontaire, donner un enseignement remarquablement complet et pratique.

Sans avoir aucunement la prétention de donner une liste de ses ouvrages, ce qu'il appartiendrait à une plume plus compétente de faire, rappelons les opuscules et travaux que notre *Bulletin* a eu l'occasion de mentionner au cours de ces quelques dernières années

¹ T. XV, p. 210.

et qui méritaient toujours, par la richesse de leurs aperçus, d'être traduits ou analysés : *Le droit des soldats blessés*, ce cri d'alarme rempli d'envolée et d'humanité (T. XXVIII, p. 47, t. XXX, p. 144); *Recommandations aux colonnes sanitaires volontaires* (T. XXXIV, p. 25); *De l'instruction des colonnes sanitaires volontaires*; *Du traitement des blessés à la guerre*; *La Convention de Genève et les défauts dans l'organisation des services en temps de guerre*; *De l'enseignement pratique des médecins militaires* (T. XXXV, pp. 14, 72, 139, 155).

Le portrait que nous donnons de lui le représente tel qu'il était au moment du concours rappelé ci-dessus, soit à l'époque où il était en passe de conquérir la notoriété qui n'a cessé de croître autour de son nom et qui, dans le domaine où il était justement devenu célèbre, lui survivra longtemps.

DANEMARK

LA SOCIÉTÉ DANOISE DE LA CROIX-ROUGE EN 1904

Du 29^{me} rapport annuel de la Société danoise, nous extrayons les passages suivants :

« Quoique, lors de la guerre de l'Asie orientale, les deux puissances belligérantes aient déclaré n'avoir pas besoin du secours des sociétés de la Croix-Rouge, plusieurs des Comités centraux leur ont pourtant envoyé des subsides. Du Danemark on leur a fait parvenir des dons qu'avaient rassemblés, sur l'initiative de la princesse royale, les dames du Comité de Copenhague surtout, partie en argents, partie en vêtements.

« On n'a pas encore de nouvelles authentiques concernant les maladies et le service des hôpitaux pendant cette guerre; il en est sans doute comme de toutes les précédentes: la plus grande mortalité se doit aux maladies et non aux balles et boulets de l'ennemi.

« La Société et le Comité des dames de Copenhague ont prêté une puissante assistance aux victimes de la catastrophe d'Aalesund,